

Catherine GICQUEL
Xavier AURIAULT
Franck CHAUVEAU
Maxime LEGER

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE

1 Avenue de Châteaudun

B.P. 50050

41913 BLOIS Cedex 9

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE
1 Avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 - 3
Comptes annuels	4 - 19
Rapport sur les conventions réglementées	20

Association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE

1 Avenue de Châteaudun

BP 50050

41913 BLOIS Cedex 9

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mars 2018 dans le cadre des dispositions de l'article L820-3-1 du Code de commerce, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport financier. Nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

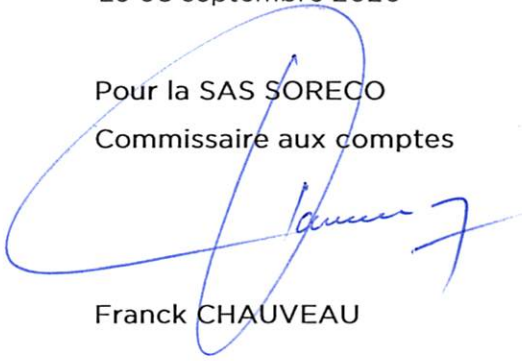
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Saint-Avertin,

Le 08 septembre 2020

Pour la SAS SORECO
Commissaire aux comptes



Franck CHAUEAU

BILAN ACTIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 936.00	1 975.29	1 960.71	3 272.71
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	18 000.00	8 888.34	9 111.66	10 911.66
Autres immobilisations corporelles	4 029.60	3 706.37	323.23	1 092.81
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	25 965.60	14 570.00	11 395.60	15 277.18
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 585.81		3 585.81	3 940.09
Avances et acomptes versés sur commandes				1 878.00
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	25 698.60		25 698.60	19 292.16
Autres	6 796.46		6 796.46	11 664.00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	58 620.63		58 620.63	73 567.75
Charges constatées d'avance (3)	1 097.97		1 097.97	547.46
TOTAL (III)	95 799.47		95 799.47	110 889.46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	121 765.07	14 570.00	107 195.07	126 166.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	33 114.01	53 221.53
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-14 987.80	-20 107.52
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	61 344.67	61 344.67
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	990.60	1 855.20
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	80 461.48	96 313.88
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 957.39	12 179.23
Dettes fiscales et sociales	14 776.20	15 423.53
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		2 250.00
TOTAL (V)	26 733.59	29 852.76
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	107 195.07	126 166.64

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

26 733.59

29 852.76

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	706.63	717.83	-11.20	-1.56
Production vendue (biens et services)	61 330.05	50 016.68	11 313.37	22.62
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	313 771.04	321 008.74	-7 237.70	-2.25
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	1 810.06	2 238.02	-427.96	-19.12
Cotisations	9 934.55	12 730.50	-2 795.95	-21.96
Autres produits (hors cotisations)	5 305.69	7 509.99	-2 204.30	-29.35
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	392 858.02	394 221.76	-1 363.74	-0.35
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	183.41	303.76	-120.35	-39.62
Variation de stocks de marchandises	354.28	292.52	61.76	21.11
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	69 741.24	72 306.03	-2 564.79	-3.55
Impôts, taxes et versements assimilés	3 315.77	2 978.43	337.34	11.33
Salaires et traitements	143 417.54	133 680.64	9 736.90	7.28
Charges sociales	42 725.94	47 627.38	-4 901.44	-10.29
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 881.58	3 740.44	141.14	3.77
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	148 004.00	154 429.00	-6 425.00	-4.16
Autres charges	216.13	157.59	58.54	37.15
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	411 839.89	415 515.79	-3 675.90	-0.88
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-18 981.87	-21 294.03	2 312.16	10.86
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	529.79	571.11	-41.32	-7.24
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	529.79	571.11	-41.32	-7.24
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	529.79	571.11	-41.32	-7.24



Comptafrance

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 107 195.07 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -14 987.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'association UDESMA a absorbé l'association UDEM 41 au 01/01/2016.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Matériels et outillages industriels | 10 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 10 ans |

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 936		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		18 000		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	4 030		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	22 030		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	25 966		

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 936	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				18 000	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			4 030	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					22 030	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL					25 966	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	663	1 312		1 975
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		7 088	1 800		8 888
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	2 937	770		3 706
TOTAL		10 025	2 570		12 595
TOTAL GENERAL		10 688	3 882		14 570

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL								
A. Immob. incorpor. TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES STOCKS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

STOCKS

Le stock est composé des médailles au 31 décembre 2019.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	3 940.09	3 585.81	3 940.09	3 585.81
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	3 940.09	3 585.81	3 940.09	3 585.81

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	25 699	25 699	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5	5	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	450	450	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	2 754	2 754	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 588	3 588	
	Charges constatées d'avance	1 098	1 098	
TOTAUX		33 593	33 593	
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 098
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 098

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	5 000
Autres créances	6 342
Disponibilités	
TOTAL	11 342

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sans droit de reprise correspondent aux fonds associatifs de l'ancienne association UDESMA augmentés des résultats des exercices 2016 et 2017.

Les fonds associatifs avec droit de reprise correspondent aux fonds apportés suite à l'absorption de l'association UDEM 41 conformément au protocole d'accord.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	53 221.53		20 107.52	33 114.01
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise	61 344.67			61 344.67
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-20 107.52	20 107.52	14 987.80	-14 987.80
Subventions d'investissement non renouvelables	1 855.20		864.60	990.60
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	96 313.88	20 107.52	35 959.92	80 461.48

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

L'association a reçu des subventions au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 d'un montant total de 313 771.04 Euros.

6 032.71 Euros ont été reçus pour subventionner l'embauche d'un salarié.

5 333.33 Euros ont été subventionnés par la région pour l'embauche de la directrice.

302 405 Euros ont été versés par le département pour le fonctionnement de l'association.

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

L'association a reçu la somme de 5 000 Euros au titre de dons.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	11 957	11 957		
Personnel & comptes rattachés	6 042	6 042		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	5 140	5 140		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 593	3 593		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	26 734	26 734		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOC ACCORDS CENTRE VDL

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

3 434

10 899

TOTAL DES CHARGES À PAYER

14 333

Association ACCORDS CENTRE VAL DE LOIRE
1 Avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Saint-Avertin,
Le 08 septembre 2020

Pour la SAS SORECO,
Commissaire aux comptes



Franck CHAUVEAU